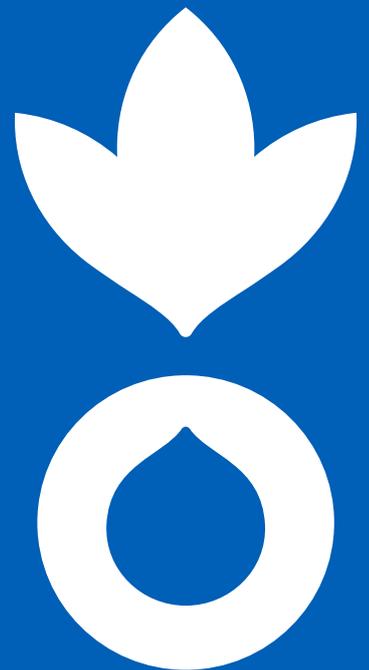


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO AU SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Installation précoce de l'hivernage dans le sud de la zone agropastorale du Ferlo
- Forte à très forte concentration du bétail dans la région de Tambacounda et le Ranch de Dolly
- Forte diminution des ressources en pâturage dans les régions du nord (Matam, Louga et Saint-Louis)
- Amélioration de l'état d'embonpoint des petits et grands ruminants
- Remplissage des mares
- Forte diminution des feux de brousses
- Augmentation des cas de vol de bétail
- Forte hausse saisonnière des prix du bétail et des céréales



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La période de juin à juillet 2023 est marquée par une forte à très forte concentration du bétail dans le sud de la zone agropastorale du Ferlo et le site d'accueil de Dolly (Région de Louga). La partie nord de la zone agro-pastorale du Ferlo présente une concentration moyenne à faible du bétail du fait de la rareté des pâturages

La période est marquée par trois grands mouvements du bétail, des arrivées massives du bétail à Darou Mousty en provenance des régions de Diourbel, Fatick et Thiès et des arrivées massives du bétail dans les localités de Orkadiéré en provenance du Mali et Ngabou. Ces mouvements s'expliquent par les ventes de bétails pour la tabaski que les éleveurs mènent traditionnellement dans les grands « loumas » comme Orkadiéré et Darou Mousty. Il a également été observé des arrivées massives du bétail dans le Ranch de Doli en provenance de Téssékéré et Louga. Ces mouvements sont motivés par la quête de pâturage.

En outre, des arrivées massives du bétail ont été repérées dans la région Kaffrine en provenance de la région de Fatick. Ce sont des mouvements typiques d'agropasteurs Sérères qui vont faire la campagne agricole dans la région de Kaffrine.

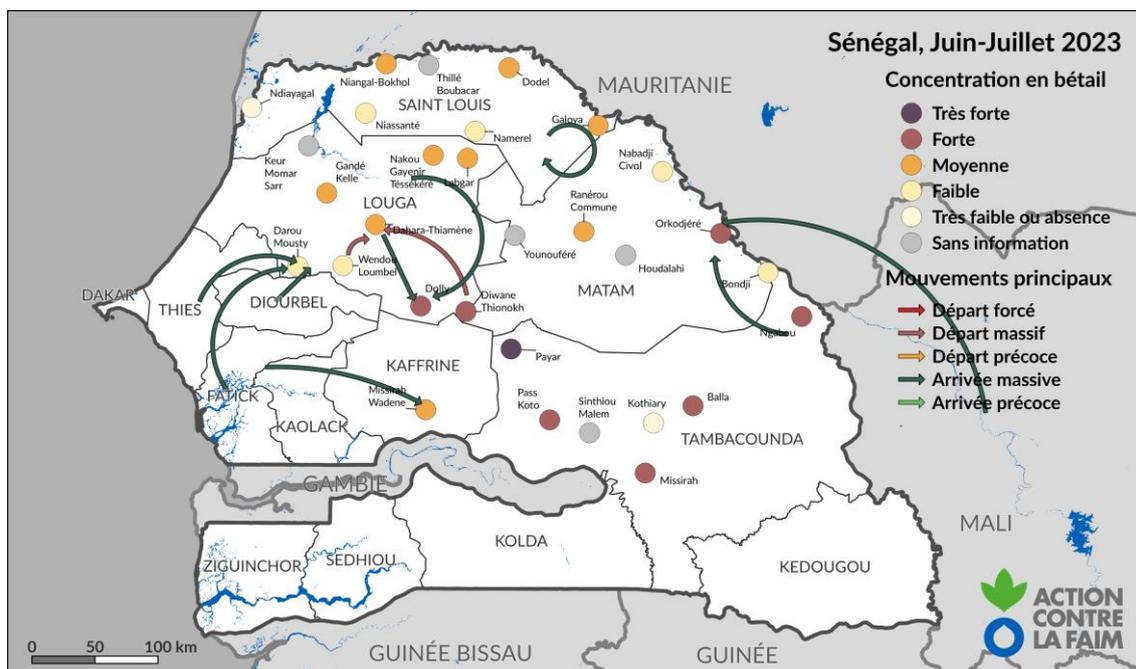


Figure 1 - Concentration et Mouvements entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PÂTURAGE

Durant la période de juin à juillet 2023 marquée par le démarrage de la saison d'hivernage, le taux de couverture de végétation est globalement moyen sur l'ensemble du Sénégal, à l'exception des régions de Louga et Saint-Louis, où l'on observe une couverture végétale très faible entre 20% et 40% (Figure 2). L'installation des pluies au

nord du pays bien que précoce n'a pas permis une reprise de la couverture végétale satisfaisante dans la zone agropastorale du Ferlo.

Il est à noter que les cartes produites à l'aide de l'imagerie satellitaire (Figures 2 et 3) informent uniquement sur la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photoactive) et en végétation sèche (non-photoactive), et ne donnent pas d'informations sur la quantité totale de végétation ni sur la qualité. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, les sols nus en orange/marron.

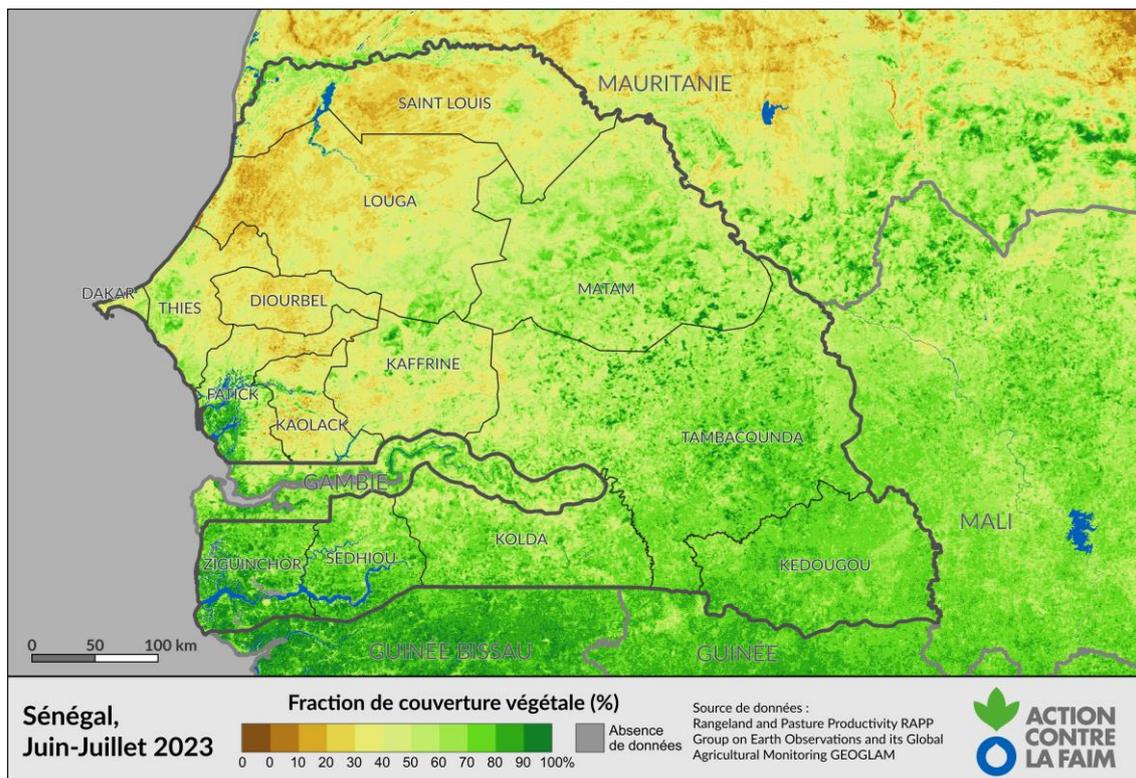


Figure 2 - Fraction de couverture végétale entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

La carte d'anomalie de couverture végétale (figure 3) est la comparaison de la carte précédente (figure 2) avec la moyenne sur la même période (juin-juillet) sur l'ensemble des années depuis 2001 (22 années). L'anomalie de couverture végétale montre des valeurs proches de la normale globalement sur les régions Est, Centre et Sud du pays (Figure 3). Cependant, on observe une anomalie fortement négative du taux de couverture végétale dans les régions de Louga, Saint-Louis, Thiès, Diourbel Kaolack, due à un déficit de la production de biomasse lors de l'hivernage 2022 dans cette zone (cf. [Rapport d'analyse de production de biomasse en 2022 sur le Sénégal](#)).

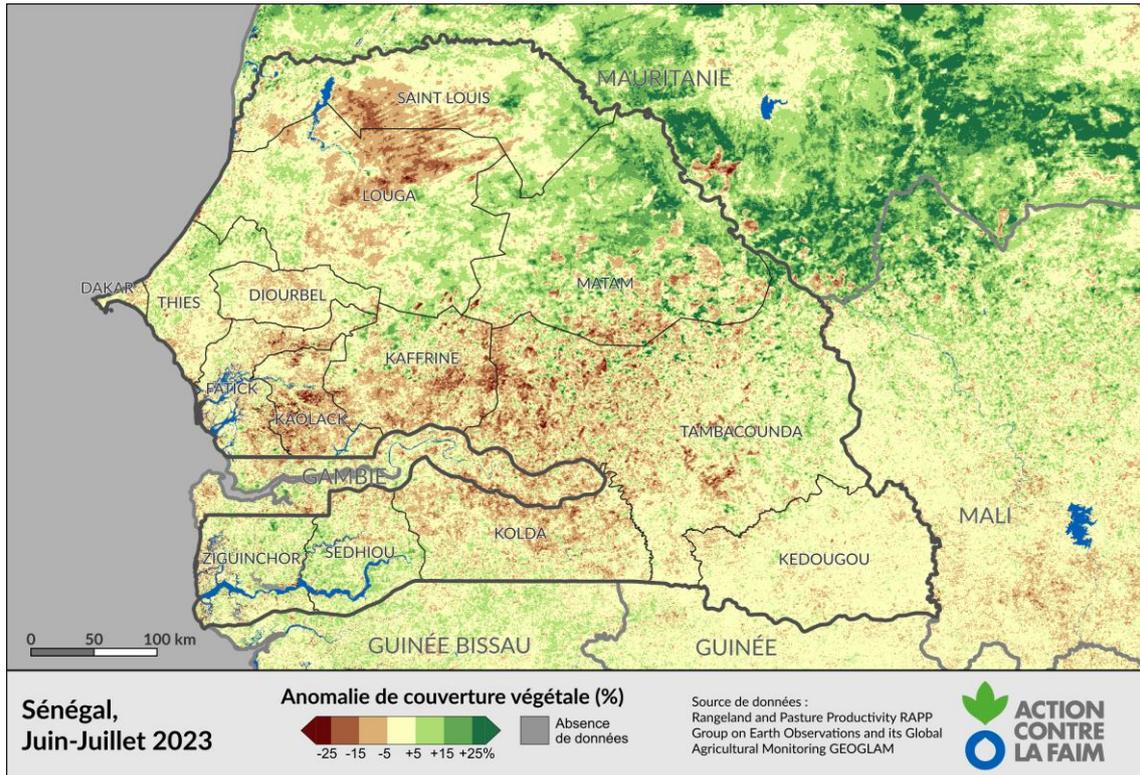


Figure 3 - Anomalie de couverture végétale entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillance pastorale, les relais rapportent une disponibilité des ressources en pâturages globalement insuffisante à moyenne (Figure 4). Cependant on observe une baisse importante de ces ressources dans les régions de Louga (Labgar et Nakou), Saint-Louis (Ndiayagal) et Matam (Thionokh), qui est due à l’installation tardive des pluies dans ces localités. A l’inverse, il a été noté une disponibilité suffisante à très suffisante dans certains endroits des régions de Tamba (Ngabou, Balla et Missira) et Matam (Bondji)

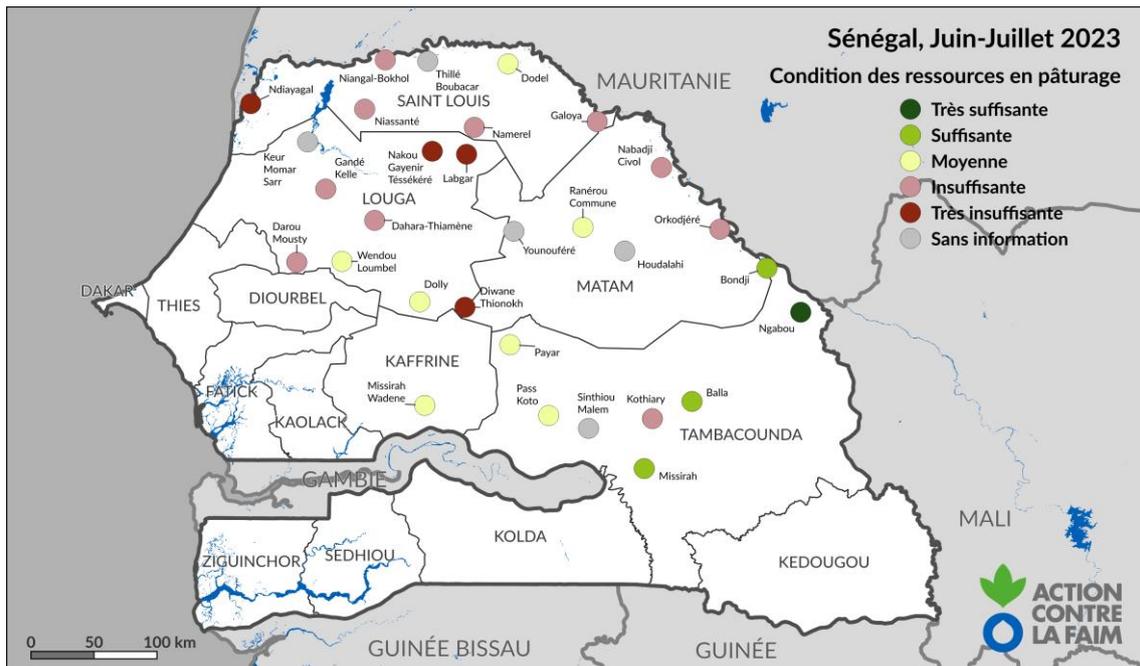


Figure 4 - Situation des ressources en pâturage enregistrée entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

Sur la période de juin à juillet 2023, la disponibilité des ressources en eau dans les sites de surveillance pastorale est globalement suffisante à moyenne (Figure 5) avec une forte utilisation des forages (Figure 6) dans les régions de Louga et Saint-Louis. On observe toutefois une forte utilisation des mares dans les régions de Tambacounda, Matam et Kaffrine. Malgré le démarrage de la saison des pluies, la disponibilité en eau reste toujours insuffisante dans la zone de Galoya, région de Saint-Louis.

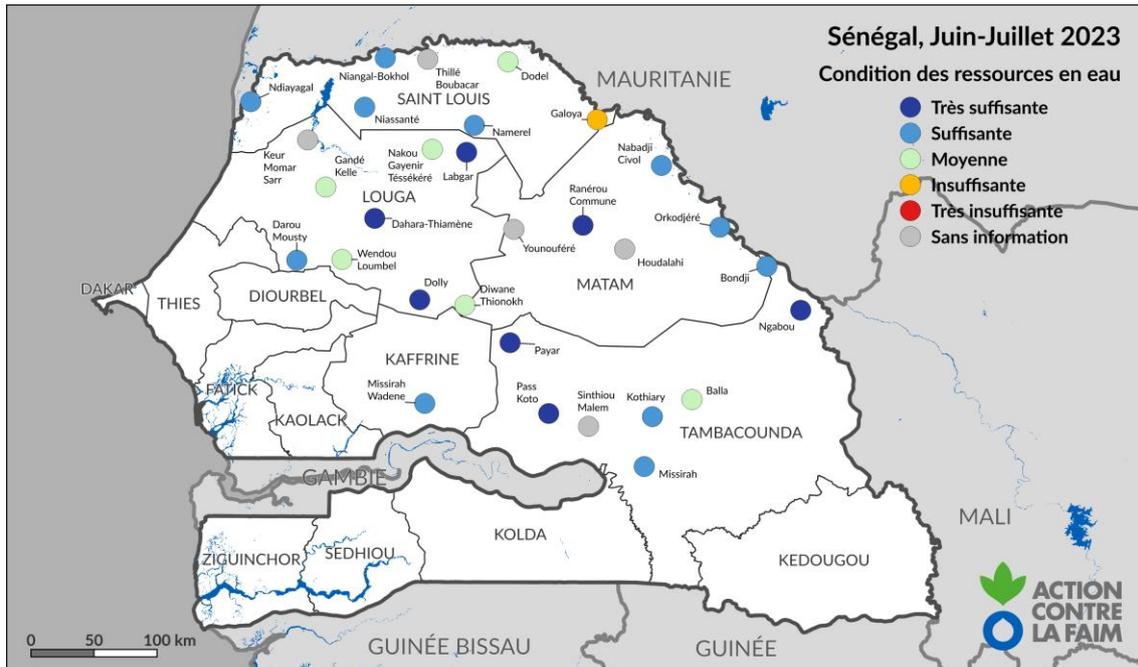


Figure 5 - Situation des ressources en eau enregistrée entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

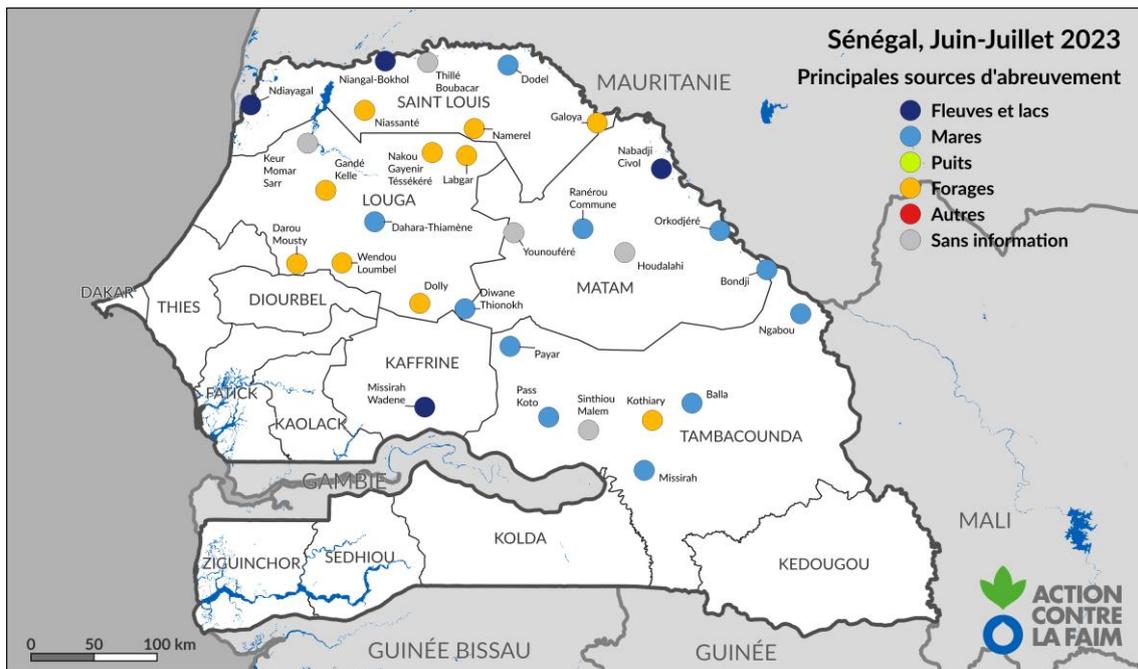


Figure 6 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

La période de juin à juillet 2023 est marquée par une forte diminution du nombre de feux de brousse observé (Figure 7) due à une forte diminution du tapis herbacé dans les localités nord de la zone agrosylvopastorale du Ferlo (Matam, Louga, Saint-Louis). Seules fait exception la région de Tambacounda, où quelques feux de petites et de grandes tailles sont observés.

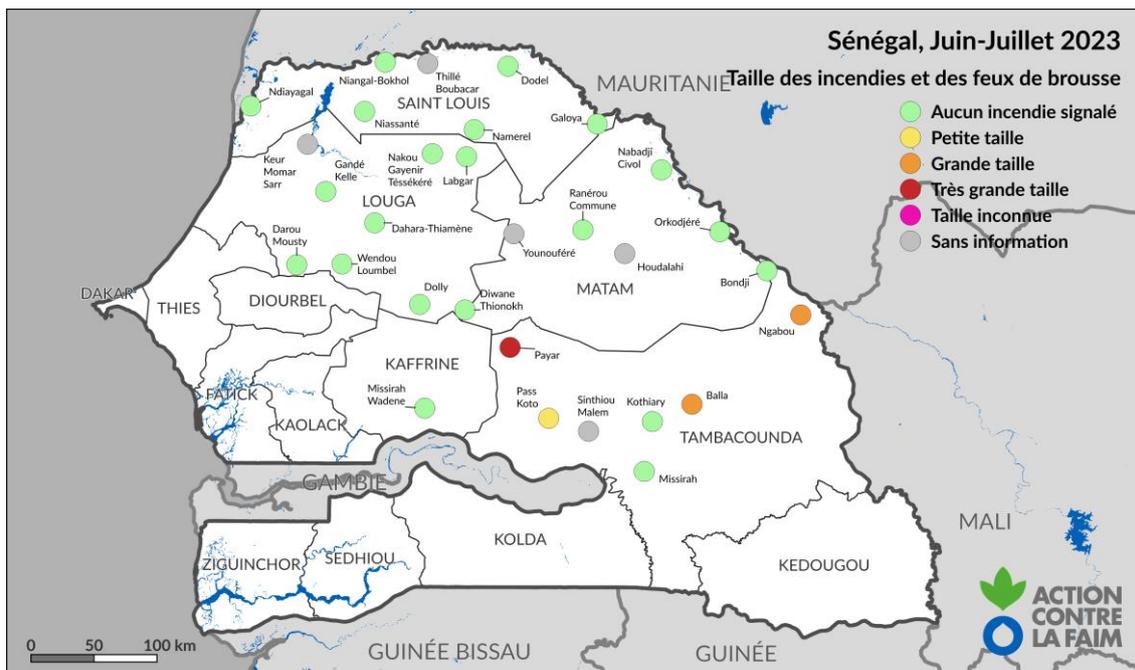


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La carte de l'état d'embonpoint des petits ruminants fait apparaître une situation globalement médiocre à passable (Figure 8) à l'échelle de la zone agro-pastorale du Ferlo avec une amélioration progressive par rapport à la période [mai-juin 2023](#). Cependant, des situations critiques sont observées dans les zones de Ndiayagal et Nakou.

L'état d'embonpoint des grands ruminants (Figure 9) suit la même tendance que celle des petits ruminants. Cette situation est due à l'absence de pâturage dans de nombreuses localités notamment dans les régions nord de la zone agro-pastorale du Ferlo.

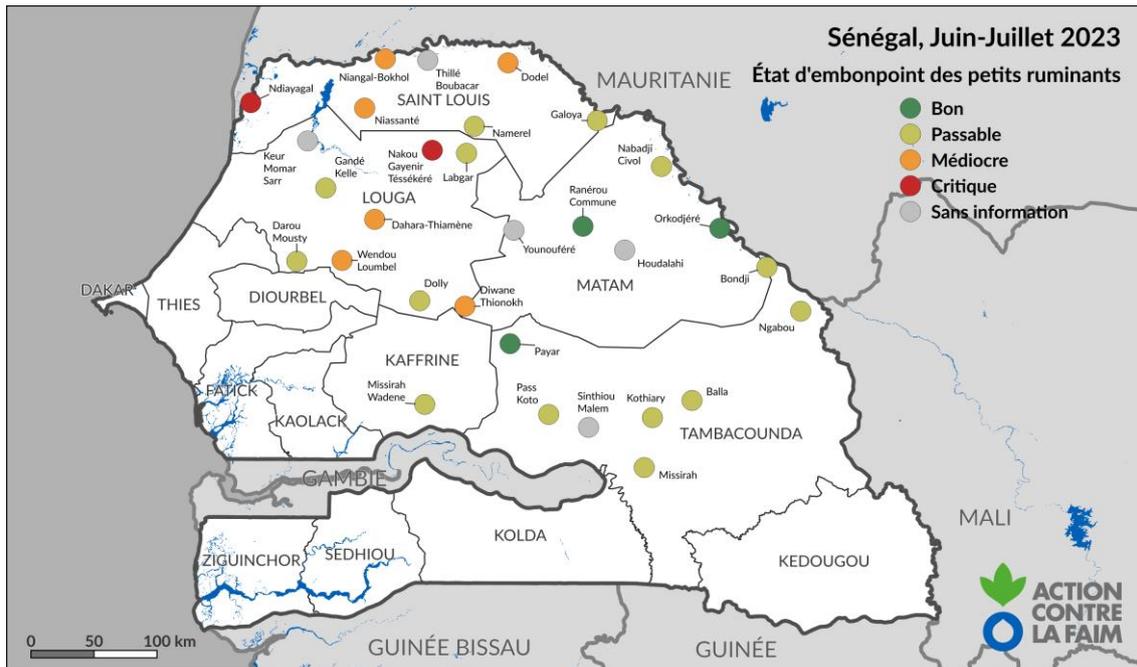


Figure 8 - État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

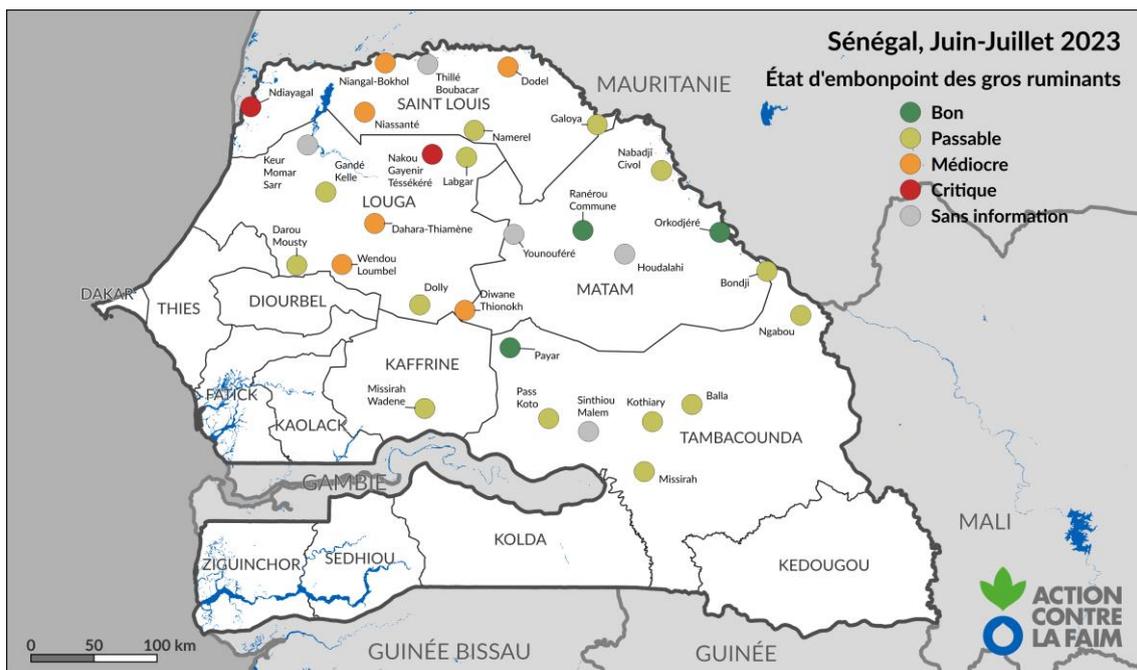


Figure 9 - État d'embonpoint des grands ruminants enregistré entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

Les cas de suspicions de maladies sont principalement signalés dans les régions de Louga, Matam et Matam (Figure 10). Il s'agit principalement de la peste des petits ruminants (PPR), la distomatose chez les bovins, anterotoxémie, maladie pulmonaire et dermatose nodulaire.

La Figure 11 montre que quelques cas de mortalité du bétail liés à une maladie ont été rapportés dans localité de Wendou Loumbel (région de Louga), Bondji (région de Matam), Galoya et Niassanté (région de Saint Louis).

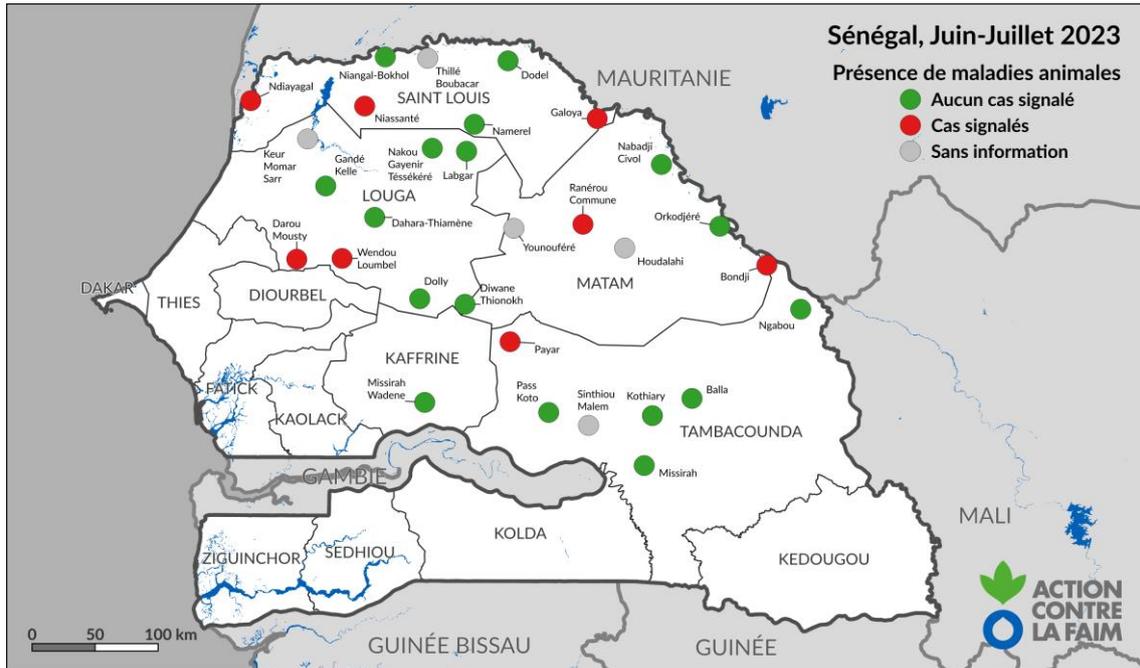


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

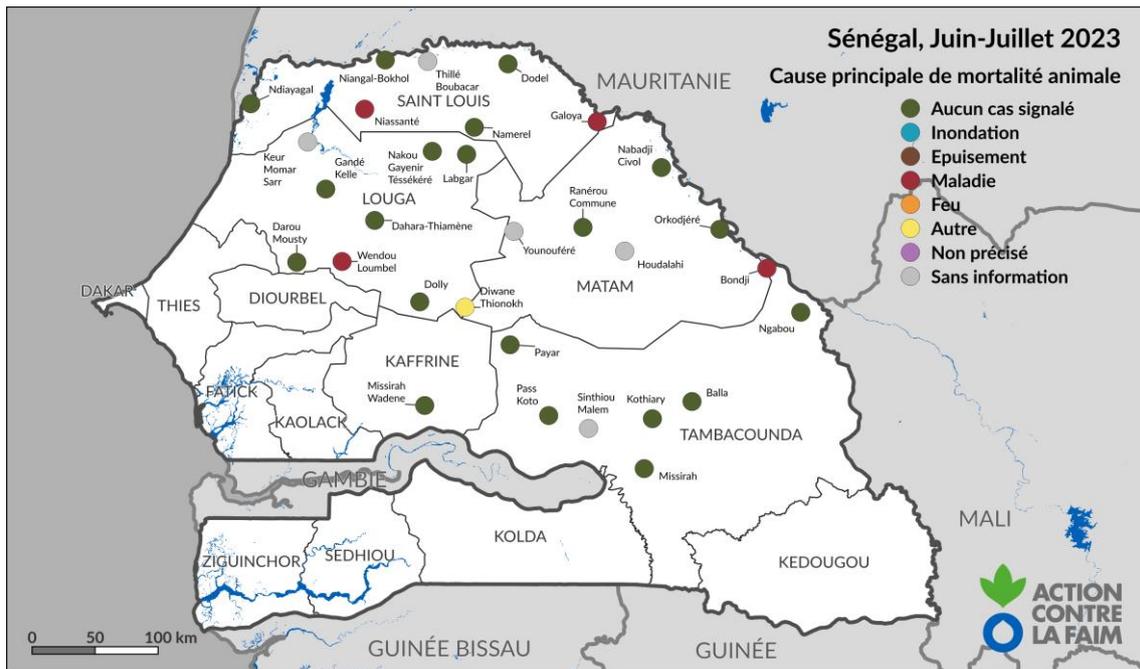


Figure 11 - Causes principales de mortalité animale rapportées entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Le nombre de vols de bétail signalés est encore en augmentation au niveau de la zone agro-pastorale du Ferlo (Figure 12). Les caprins sont principalement concernés par les cas de vols car ils sont plus faciles à convoier et à écouler.

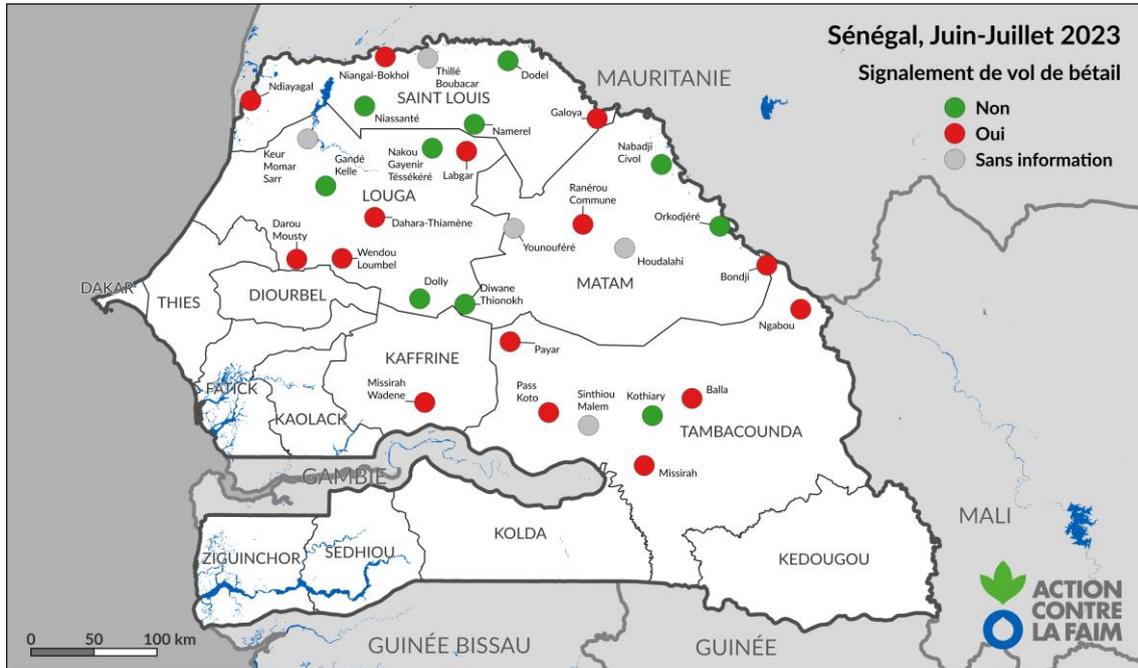


Figure 12 - Vols de bétail rapportés entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

Pendant la période juin à juillet 2023, aucun conflit n'a été signalé dans la zone agro pastorale du Ferlo (figure 13). Cependant, avec la levée des semis, le risque de conflit entre éleveurs et agriculteurs reste élevé surtout dans les régions à vocation agricole telles que Tamba, Kaffrine et Louga.

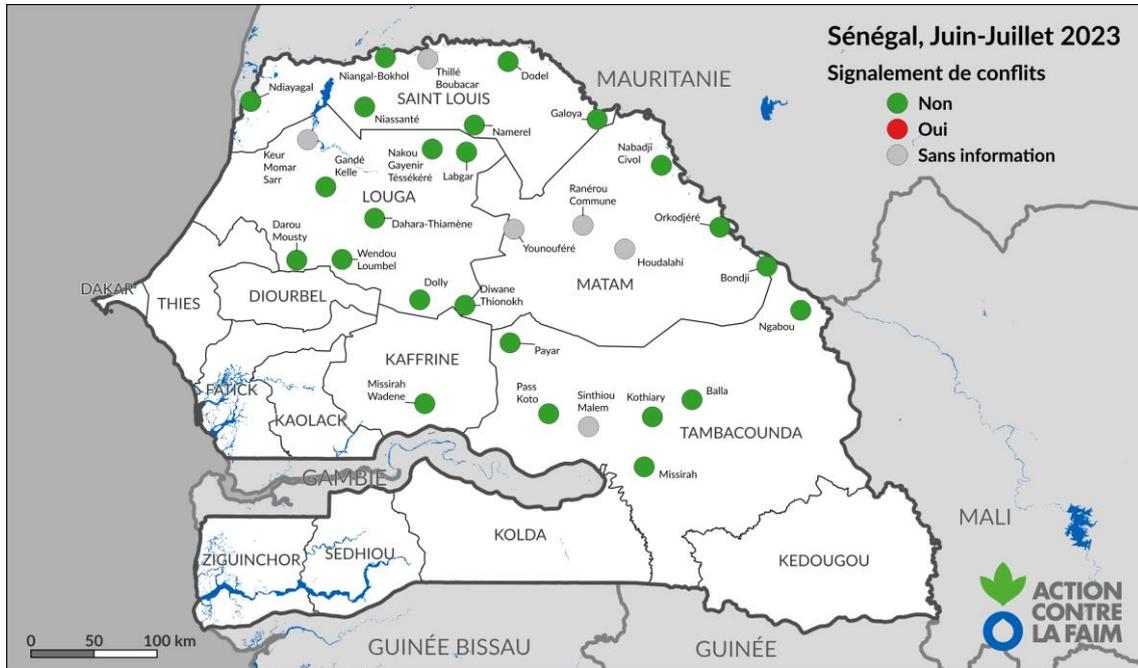


Figure 13 - Conflit rapportés entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

La Figure 14 montre les zones où des incidents sécuritaires ont été rapportés et qui sont pour la période considérée de juin à juillet 2023 essentiellement en relation avec du vol de bétail. L'analyse de la figure 14 montre que ces cas d'insécurité sont surtout observés dans les régions de Louga, Saint Louis et Matam.

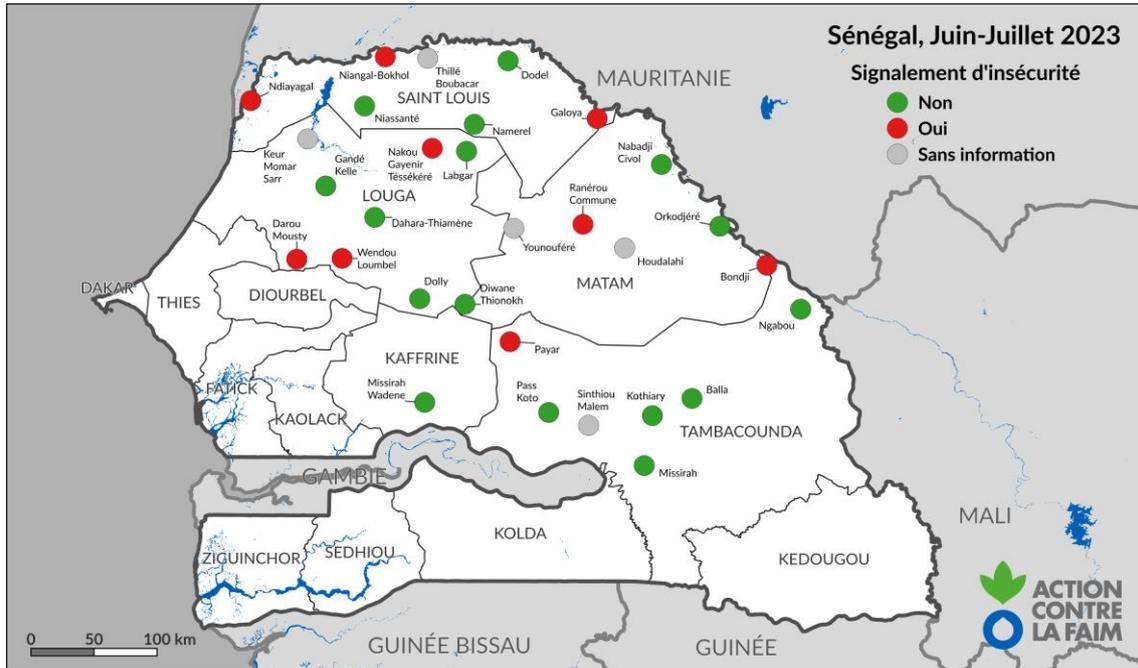


Figure 14 - Insécurité rapportés entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 15 montre que tous les marchés à bétail sont ouverts et accessibles. Ces marchés à bétail sont des lieux d'échange d'animaux sur pied ou de produits animaux entre producteurs, acheteurs, revendeurs et exportateurs. Ils constituent également un cadre de concertation et d'échange d'information entre les acteurs ci-dessus cités.

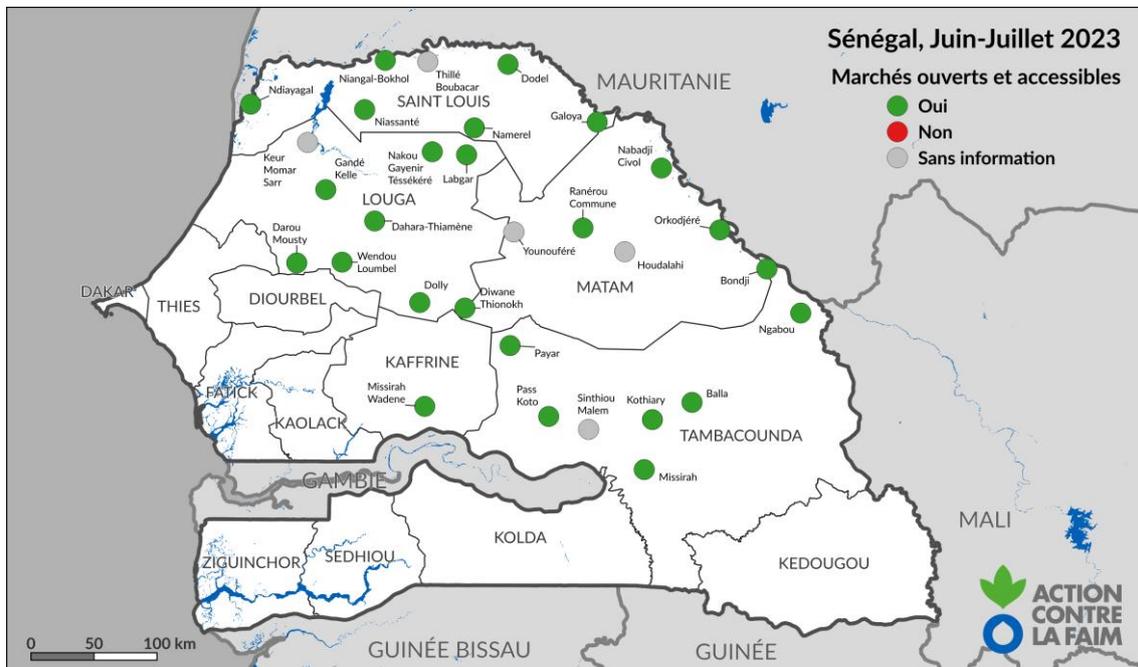


Figure 15 - Marchés ouverts et accessibles entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

La figure 16 nous révèle que dans la majeure partie de la zone agropastorale du Ferlo, le secteur pastoral n'a pas bénéficié d'appui au secteur pastoral. Les zones qui ont bénéficié d'appuis sont Darou Mousty (Louga), Ranérou et Thionokh (Matam), Galoya, Dodel et Niangal Bokhol (Saint Louis). Ces appuis consistent essentiellement à la distribution d'aliments de bétails subventionnés et la diminution du sac de « rakal ».

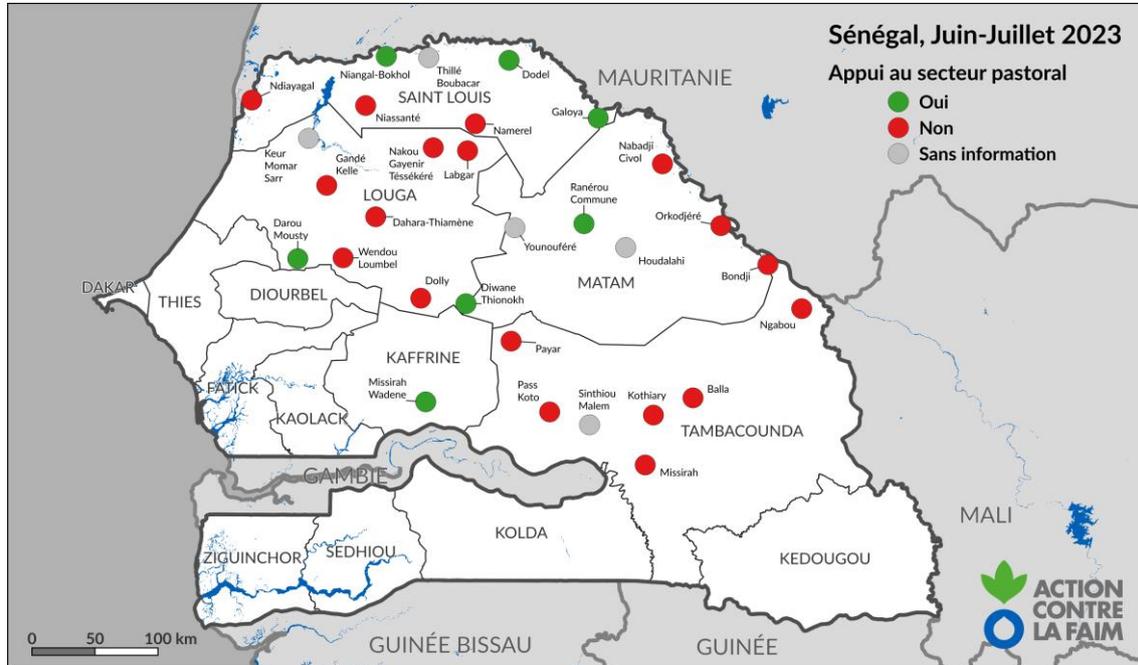


Figure 16 - Zones d'appui au secteur pastoral entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

Pendant la période de juin à juillet 2023, la disponibilité d'aliments de bétails a été satisfaisante sur l'ensemble de la zone agropastorale du Ferlo (figure 17). Cependant, une pénurie a été observée sur la région de Tambacounda (Ngabou, Balla, Kothiary, Pass Koto) et une partie de Louga (Wendou Loubmel) et Saint Louis (Galoya).

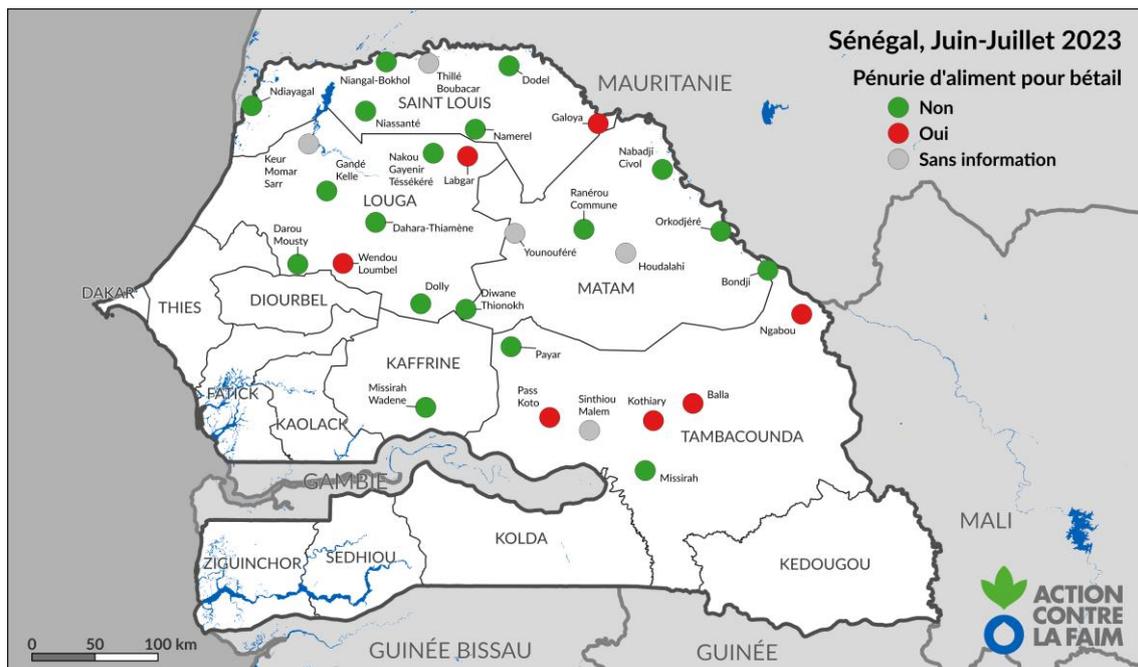


Figure 17 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée entre juin et juillet 2023 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par le relais sentinelles.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes de l'échange relevés en juin-juillet 2023 sur le Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Aliment bétail	Termes échange Bovin mâle		
			Mâle 6 mois - 1 an	Femelle	Mâle 1 an - 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans - 6 ans	Femelle				Riz	Mil	
			FCFA/tête						FCFA/kg		Kg/tête			
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	35000	25000	120000	70000	500000	450000	350	350	300	1429	1429	
	Kébémér	Darou Mousty	27500	25000	150000	55000	400000	350000	350	500	275	1143	800	
	Louga	Dahara-Thiamène	35000	28000	95000	47000	375000	270000	425	650	350	882	577	
		Diwane Thionokh	34000	27000	54000	37500	322500	223250	350	412.5	462.5	921	782	
		Dolly	33000	28000	75000	45000			350	380	300			
		Labgar	24000	21500	105000	40500	490000	270000	350	425	275	1400	1153	
		Nakou G. Téssekéré	53000	37500	90000	62500	500000	350000	350	445	250	1429	1124	
		Wendou Loumbel	39000	34000	104500	68000	650000	397500	387.5	600	372.5	1677	1083	
	Louga	Gandé Kelle	35000	37000	100000	75000	400000	450000	400	600	300	1000	667	
	Kanel	Orkodjéré	75000	30000	112500	50000	200000	100000	400	375	300	500	533	
	Matam	Nabadji Civol	35000	25000	80000	47500	500000	275000	350	500	300	1429	1000	
		Ranerou	Ranérou Commune	30000	25000	90000	55000	400000	250000	400	400	300	1000	1000
		Younouféré												
	Saint-Louis	Ndiayagal (Diama)	35000	32500	80000	45000	375000	325000	350	600	300	1071	625	
		Dagana	Niangel-Bokhol	40000	30000	100000	85000	200000	150000	400	1000	500	500	200
		Niassanté	40000	37000	80000	75000	345000	282500	320	400	250	1078	863	
	Podor	Dodel	40000	40000	65000	50000	450000	250000	350	400	250	1286	1125	
		Galoya	45000	25000	55000	35000	450000	280000	350	300	400	1286	1500	
		Namerel	32000	29000	90000	45000	550000	300000	300	400	250	1833	1375	
		Thillé Boubacar												
	Bakel	Bondji	35000	37000	65000	45000	325000	235000	330	500	350	985	650	
		Ngabou	35000	25000	55000	35000	300000	200000	350	300	250	857	1000	
	Goudiry	Kothiary	28750	25000	80000	35000	400000	300000	350	250	300	1143	1600	
	Tamba	Pass Koto	40000	25000	67000	40000	210000	120000	300	325	250	700	646	
		Koumpentoum	Payar	38000	27000	80000	35000	320000	250000	750	400	350	427	800
	Tambacouda	Balla	50000	42500	85000	50000	400000	300000	300	300	300	1333	1333	
		Missirah	50000	40000	80000	50000	460000	232500	350	500	350	1314	920	
		Sinthiou Malem												

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les termes de l'échange bovin mâle contre mil et riz restent toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Le prix des caprins connaissent une légère hausse par rapport à la période précédente ([avril-mai 2023](#)). En effet, pour la période juin-juillet 2023, les prix moyens sont de 38 570 FCFA pour les mâles et 30 320 FCFA pour les femelles (Tableau 2) contre 36 500 et 29 577 FCFA respectivement pour les mâles et femelles en avril-mai 2023. Cependant, ces prix ont subi une hausse importante par rapport à la moyenne saisonnière observée sur les 4 années antérieures (avril-mai de 2019 à 2022), avec +22% pour les caprins mâles et +20% pour les caprins femelles.

Le prix moyen des ovins a également connu une légère évolution par rapport à la période précédente (de 82 269 à 86 3280 FCFA pour les mâles contre 49 155 à 51 120 FCFA pour les femelles). Par rapport à la moyenne saisonnière, on note une hausse considérable des prix avec une variation du prix des ovins mâles de +32% et des femelles de +27%.

La moyenne des prix relevés pour les bovins est de 396 770 FCFA pour les mâles et 275 447 FCFA pour les femelles. Les prix montrent une très légère baisse par rapport à la période précédente, avec une variation respective de -2% pour les mâles et -1% pour les femelles. Cependant, on note toujours une augmentation importante des prix par rapport à la moyenne saisonnière avec +41% pour les bovins mâles et +48% pour les bovins femelles (Tableau 2).

Tableau 2 - Évolution du prix du bétail en moyenne sur le Sénégal

	Juin-Juillet 2023 (FCFA/tête)	Avr.-Mai 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Juin-Juillet 2018-2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Caprin mâle	38570	36500	+6	31608	+22
Caprin femelle	30320	29577	+3	25228	+20
Ovin mâle	86320	82269	+5	78321	+10
Ovin femelle	51120	49115	+4	43672	+17
Bovin mâle	396771	389558	+2	305971	+30
Bovin femelle	275448	276058	-0	202991	+36

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les prix du riz et mil sont stables avec une moyenne respective de 371 et 453 FCFA/kg (Tableau 3). Cependant, ces prix pour ces céréales sont toujours en hausse par rapport à la moyenne saisonnière de +12% pour le riz et +53 % pour le mil.

Le prix de l'aliment de bétail subit une hausse légère de +2% par rapport à la période précédente avec une moyenne de 315 FCFA/kg et en hausse de +21% par rapport à la moyenne saisonnière (Tableau 3).

Tableau 3 - Évolution du prix des céréales et de l'aliment pour bétail en moyenne sur le Sénégal

	Juin-Juillet 2023 (FCFA/kg)	Avr.-Mai 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Juin-Juillet 2018-2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Riz	371	352	+5	317	+17
Mil	453	409	+11	290	+56
Aliment bétail	315	312	+1	271	+16

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières mais également dans les zones de forte concentration du bétail
- Poursuivre les campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations
- Poursuivre la surveillance pastorale

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (ACF-Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- BALDE Ibrahima Sory (ACF-Sénégal) - isobalde@sn.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de UNITLIFE.

